Aide à la construction de la collaboration interprofessionnelle

Volume horaire
16h

Période de l'année
Semestre 3

Présentation

HEURES D'ENSEIGNEMENT

Aide à la construction de la collaboration interprofessionnelle	Cours Magistral	16h

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 28 janvier 2025